

LA VILLE D'AMQUI AJOUTERA 1,6 KILOMÈTRE DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES ET SÉCURISERA 2,2 KILOMÈTRES DE SON RÉSEAU ACTUEL

Amqui, le 9 juillet 2019. La Ville d'Amqui confirme son intention d'être une municipalité active en procédant à l'ajout de 1,6 kilomètre de nouvelles pistes cyclables sécurisées et balisées. Elles seront implantées sur l'avenue de la Fabrique, sur la rue Marc-Aurèle-Fortin ainsi qu'un tronçon de la rue Desbiens / rang Saint-Jean-Baptiste entre les rues Audet et Marc-Aurèle-Fortin.

Ces nouvelles pistes cyclables seront protégées par des balises et installées du côté impair des rues concernées. Des traverses de couleur verte apparaîtront dans la ville à chaque intersection où la piste cyclable passera afin de rappeler aux automobilistes la présence d'une voie cyclable. Enfin, une bande piétonne sera maintenue en bordure de la rue Marc-Aurèle-Fortin et l'avenue de la Fabrique.

« Plusieurs projets sont en cours à la Ville d'Amqui et ces nouvelles pistes cyclables sont un exemple concret de ce que nous souhaitons développer afin de répondre aux besoins des citoyens. Ensemble, nous sommes en mesure d'offrir une ville plus attractive pour les familles et veiller à ce que nous ayons une population en santé » indique M. Guillaume Viel, directeur du Service du développement économique durable à la Ville d'Amqui.

En plus de ces nouvelles pistes, la Ville d'Amqui sécurisera plus de 2,2 kilomètres de bandes cyclables dans le rang Saint-Jean-Baptiste, entre la rue Audet et le pont couvert de l'Anse-Saint-Jean. Dans ce tronçon, qui est également la route verte de La Matapédia, il est prévu l'ajout de panneaux de signalisation, de marquage au sol et l'implantation de quelques balises pour veiller à la sécurité des usagers. De cette manière, les cyclistes et piétons pourront pratiquer leur sport de façon sécuritaire et les améliorations rappelleront aux automobilistes de réduire leur vitesse sur cette route partagée.

« Amqui est une ville active et de nombreux citoyens nous demandaient l'ajout de pistes cyclables sécuritaires. Nous sommes fiers de procéder à cette implantation et de sécuriser le rang Saint-Jean-Baptiste qui permettront aux piétons et cyclistes de faire du transport actif à partir de l'avenue Gaétan-Archambault, en passant par le parc Pierre-et-Maurice-Gagné puis de se rendre jusqu'au Camping d'Amqui en optant pour ce mode de déplacement » mentionne M. Pierre D'Amours, maire de la Ville d'Amqui.

Ce projet est une des actions prévues dans le plan « Municipalité amie des aînés » et est rendu possible grâce à la contribution financière de Véloroute Desjardins de La Matapédia, la MRC de La Matapédia, l'URLS du Bas-Saint-Laurent, Kino-Québec, la Société de développement économique d'Amqui (SODAM) ainsi que la Ville d'Amqui.



De nouvelles pistes cyclables seront implantées sur les rues Desbiens, Marc-Aurèle-Fortin et l'avenue de la Fabrique (orange). Le rang Saint-Jean-Baptiste sera sécurisé (rose).



Exemple d'une piste balisée et sécurisée.

Source et entrevue :

Guillaume Viel
Directeur du Service de développement économique durable
Responsable des communications
Ville d'Amqui
20, promenade Marcel-Rioux
Amqui (Québec) G5J 1A1
418 629-4242, poste 1225
418 330-0088 (cellulaire)

developpement@ville.amqui.qc.ca